

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

D21.01

N° d'imprimé : D141456868

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S094D172
RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE CRETEIL
ADRESSE : 6, Rue de la Haute Quinte
Carrefour Pompadour
94000 CRETEIL
Tél : 01.43.99.21.21 Fax: 01.43.99.92.94

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 094C1282
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation : HB-229-SH Date d'immatriculation : 03/02/2025 Date de 1ère : 03/02/2025
Genre : VP Marque : NISSAN Type : M10NSSVP080W376
N° dans la série du type : SJNFCAF16U2075183 Énergie : EH
Kilométrage inscrit au compteur : 10682 Désignation commerciale du véhicule : JUKE

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : DIAC LOCATION
Adresse : 14 AVN DU PAVE NEUF
93168 NOISY LE GRAND

Document présenté : Copie du certificat d'immatriculation visé par un vendeur professionnel

DATE DU CONTRÔLE

07/10/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26191323

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DÉFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE)

- 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : AVG
- 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D,G
- 6.1.4.a.2. PARE-CHOCs, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV
- 6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVG
- AUTRE(S) DÉFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)
- 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG,ARG

MESURES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+3.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		1 %	
Force verticales :	867 daN		534 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	310 daN	336 daN	167 daN	191 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		13 %	
Forces de freinage (efficacité) :	310 daN	336 daN	167 daN	191 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) :	71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	19 %			
Émissions à l'échappement				
CO Ralenti (≤ 0,3%) :	0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00% Lambda (0,97 à 1,03) : 1.019			
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) :	-2.9 %		-3.1 %	